



SECTION DU CANTAL

Adresse du site web de la section du Cantal : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/015/>

Boîte mël de la section : fo.ddfip15@dgfip.finances.gouv.fr

Comité Technique Local du 10/04/2015

REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION :

M. DEFAYS
Mme GLISE
Mme JBIRANE

Mme BONNET Martine assure le secrétariat

REPRESENTANTS DU PERSONNEL :

M. MOISSINAC (FO)
M. DE CARVALHO (FO)
Mme BOURGADE (FO)
M. DEJOU (FO)
M. HINDERSCHID (CGT)
M. BRUN (CGT)
M. LAROUSSINIE (Solidaires)
M. SERRE (Solidaires)

En préambule à ce CTL, nous avons effectué la déclaration liminaire ci-dessous :

« Monsieur le Président,

Après les résultats des élections départementales, la mobilisation importante d'hier lors de la journée de grève interprofessionnelle, confirme que les français attendent une autre politique et notamment l'arrêt de cette politique d'austérité, économiquement inefficace et suicidaire socialement.

Au sein de la DGFIP, le malaise est grand. Les suppressions massives d'emplois ont pour conséquence des services en plein désarroi. La campagne de déclaration des revenus s'annonce d'ores et déjà extrêmement tendue. Chacune de nos structures s'enfonce un peu plus suite aux suppressions incessantes des emplois couplées à des exigences toujours nouvelles.

La disparition de la prime d'intéressement collectif au profit probablement d'une prime de restructuration de service, sorte de prime à la casse, est tout à fait inacceptable et laisse craindre le pire, notamment pour notre département rural.

Et ce n'est pas le nouvel organigramme de la DDFiP, à l'ordre du jour de ce CTL, suscitant incertitudes, interrogations et moqueries, qui permettra de donner plus de lisibilité et de sérénité aux agents du département.

FO-DGFIP vous rappelle son attachement au réseau de proximité qui se doit d'être préservé.

FO-DGFIP s'oppose aux suppressions d'emplois, exige des moyens nécessaires à l'accomplissement normal de l'ensemble de nos missions à proximité des usagers, redevables et contribuables et demande à ce que soit mis en œuvre un recrutement de fonctionnaires titulaires permettant le bon fonctionnement des services. »

1) Approbation du PV du 21/01/2015 et 5/02/15 :

Les PV sont approuvés à l'unanimité.

2) Modification des horaires de travail du CFP de Maurs :

Les agents de la Trésorerie de Maurs souhaitent modifier leurs plages d'horaire fixe. Actuellement de 10h à 12h et de 14h30 à 16h30, ils demandent qu'elles soient de 9h30 à 11h30 et de 14h à 16h.

L'ensemble des représentants du personnel a voté Pour.

Ces modifications s'appliquent donc dès le 13/04 pour nos collègues de Maurs.

3) Le Tableau de Bord de Veille Sociale 2014 :

Par rapport au Tableau de Bord de Veille Sociale (TBVS) 2013, on constate notamment :

- une augmentation très forte du nombre de jours maladie : 3040 en 2014 contre 1785 en 2013.
- 4 signalement de violences verbales en 2014 contre 2 en 2013
- un nombre d'écèlement des horaires variables en légère diminution par rapport à 2013.

M. Defays ne veut pas communiquer par structures les conclusions qu'il tire du TBVS. Il assure cependant qu'il en tient compte.

4) Le nouvel organigramme de la DDFiP :

Un AFIP sera prochainement nommé n°2, et sera responsable du Pôle Pilotage et Ressources. Les Pôles GP et FF disparaissent.

M. Paillet (AFIPA) sera responsable du **Pôle Expertise juridique, fiscale et financière** comprenant :

- la Division Contrôle fiscal, Contentieux et Affaires Juridiques sous la responsabilité de M. Sarnel,
- une Division couvrant une mission relative à la Fiscalité Directe Locale, à l'analyse financière et économique et le service France Domaine (pas de responsable nommé à ce jour).

M. Raymon (AFIPA) sera responsable du **Pôle Animation du réseau** comprenant :

- la Division Etat (Services FCE et Pilotage et Suivi des Missions Fiscales et l'huissier des Finances) sous la responsabilité de Mme Alba,
- la Division Collectivité (Service SPL, Dématérialisation, Monétique) sous la responsabilité de Mme Geneste-Ferrari.

Ce nouvel organigramme est effectif dès la fin avril.

Nous sommes dubitatifs sur le bien fondé de cette réorganisation, qui risque d'évoluer de nouveau prochainement. On regrette une fois de plus le changement du responsable de France Domaine (le prochain sera le 5^{ème} en 5 ans).

Le nouveau RPIE (Responsable de la Politique Immobilière de l'Etat) sera M. Paillet.

5) Suivi des questions évoquées en CTL : situation des effectifs, suivi des crédits auxiliaires :

Au 1/04/15, l'effectif théorique du département est de 265 agents (TAGERFIP).

Le nombre d'agents affectés est de 267. La perte ETP (équivalent temps plein) est de 15,3 soit une différence négative de 13,3.

Concernant les auxiliaires, la dotation 2014 a été de 6,71 ETPT (Equivalent temps plein travaillé), ce qui représente 2416 jours. La dotation 2015 est en baisse sensible à 5,74 ETPT.

M. Defays nous annonce en plus une baisse de 16 000 € de notre budget de fonctionnement (prélèvement financé pour la lutte contre le terrorisme).

6) Questions diverses :

- De mai à août prochain, les agents de la Paierie Départementale apporteront une aide à la Trésorerie d'Aurillac Ville.

- La convention départementale avec la Banque Postale sera signée prochainement pour une mise en application au 1/06/2015. Les déagements de fonds auprès de La Poste ne seront plus possibles pour les CFP suivants : Laroquebrou, Massiac, Montsalvy, Saignes, St Mamet, St Martin Valmeroux et Vic/Cère.

Aucune précision ne nous a été apportée sur les nouvelles modalités de déagement pour ces postes.

Nous ne pouvons que nous inquiéter sur cet état de fait, qui ne laisse rien présager de bon.

- Concernant la restructuration du réseau au 1/01/2016, M. Defays ne veut toujours pas communiquer son projet, il attend la décision ministérielle.

- Site de Firminy : des solutions sont recherchées afin d'améliorer l'accueil des usagers pour la prochaine campagne de déclarations.

Les élus Force Ouvrière au Comité Technique Local : Jean-Pierre Moissinac, Thierry De Carvalho, Sabine Bourgade et Dominique Dejou.

FO la force syndicale **DGFIP** à vos côtés,
FO la force syndicale **DGFIP** de votre côté.

Adhérer au syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques

FO la force syndicale **DGFIP**

BULLETIN D'ADHESION

(À renvoyer à Sabine BOURGADE, Paierie Départementale ou à JP MOISSINAC, DDFiP)

NOM :

PRENOM :

GRADE :

AFFECTATION :

Déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE DGFIP

Fait à _____, le _____ signature

66 % de la cotisation syndicale donne droit à crédit d'impôt